

ÉCHAPPÉE CULTURELLE À LYON



WEEK-END URBAIN INCLUANT UNE JOURNÉE CULTURELLE AVEC UN CONFÉRENCIER INTERMÈDES

La France est une terre de culture, de spiritualité, de paysages, de patrimoine artistique unique à découvrir. Tout le monde le sait, mais personne ne le fait. Voilà pourquoi nous vous proposons de découvrir votre pays comme un ailleurs, avec un conférencier Intermèdes pour approfondir, regarder autrement. Avec la possibilité aussi de prendre votre temps dans un hôtel chargé d'histoire.

Et pourquoi ne pas commencer par Lyon ? Capitale de la gastronomie, des Gaules, avant de décliner au début du Moyen Age pour se redresser et briller de tous ses feux à la Renaissance, puis capitale de la soie, Lyon vit alors fleurir de nombreux styles qui ont traversé la fureur révolutionnaire de 1793 et l'urbanisation du XXe siècle, à découvrir ici... Et maintenant.

VOTRE ÉCHAPPÉE CULTURELLE EN UN CLIN D'OEIL

- le logement à **l'hôtel de charme l'Abbaye 4***, lieu chargé d'histoire, situé en plein cœur de la presqu'île de Lyon, dans le quartier d'Ainay ;
- le musée des beaux-arts de Lyon ;
- les célèbres **Halles Paul Bocuse** et la grande tradition lyonnaise de la gastronomie ;
- le **déjeuner dans un bouchon lyonnais**.



LES ÉCHAPPÉES CULTURELLES, UN NOUVEAU TYPE DE VOYAGE À DÉCOUVRIR AVEC INTERMÈDES :

- 3 nuits dans un hôtel de charme ou un lieu d'Histoire ;
- une journée de partage et de découverte avec un conférencier Intermèdes ;
- un petit groupe de 7 participants maximum, idéal entre amis ou en famille ;
- un tarif dégressif pour les réservations collectives ;
- des départs garantis à partir de 2 personnes.



JOURNÉE 1

Arrivée à Lyon

Arrivée à Lyon par vos propres moyens. Installation à votre hôtel.

Verre de bienvenue.

Dîner libre et nuit à Lyon.

JOURNÉE 2

Découverte de Lyon avec votre conférencier.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Rendez-vous avec votre conférencier à la réception de l'hôtel en début de matinée.

Visite de la journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun.



Découverte des célèbres **Halles Paul Bocuse** et la grande tradition lyonnaise de la gastronomie, véritable voyage dans l'histoire culinaire de Lyon. Puis, en passant par la place des Terreaux, nous nous rendrons dans l'ancienne **abbaye bénédictine des Dames de Saint-Pierre**, classée monument historique, où se situe le célèbre **musée des beaux-arts de Lyon**. Les œuvres présentées couvrent une large période, allant de l'Antiquité à la période moderne. De nombreuses sculptures sont également visibles : Rodin, Bartholdi, Maillol...

Déjeuner dans un bouchon lyonnais.

Cet après-midi, nous gagnerons le **quartier de la Croix-Rousse**. Situé sur une colline, il fut le haut lieu de la production de textile et de soie, et également de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. La **maison des Canuts** présente le métier à tisser et des collections produites sur place. L'histoire de la soierie lyonnaise y est bien sûr abordée.

Pour clore cette journée, **votre conférencier vous mènera dans un de ses lieux favoris pour un apéritif.**

Retour à l'hôtel.

Dîner libre et nuit à Lyon.



JOURNÉE 3

VISITE LIBRE DE LYON ET DE SA RÉGION AU GRÉ DE VOS ENVIES

Petit déjeuner à l'hôtel.

NOS SUGGESTIONS

(Nos suggestions ne sont données qu'à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser à la conciergerie de l'hôtel).

Poursuivre votre découverte de Lyon : la **colline de Fourvière**, «l'oppidum» où s'installa la colonie romaine au premier siècle de notre ère.

La célèbre **basilique Notre-Dame de Fourvière**, impressionnante par sa situation à pic de la ville. Le **musée gallo-romain** présente une splendide collection d'objets provenant de Lyon et de sa région.

Au pied de la colline, le **musée historique de Lyon**, logé à l'intérieur de l'Hôtel de Gadagne, un superbe ensemble Renaissance racheté par deux riches frères banquiers du Piémont.

Découvrir l'art de la rue : des murs peints au street Art. Lyon est aujourd'hui reconnue au plan international comme symbole du muralisme. Depuis 1986, le collectif Cité Création a réalisé plus de cents murs peints dans la ville, donnant à voir un regard original sur la ville.

Déjeuner au restaurant Paul Bocuse : il attire tous les gourmets désireux de goûter au Saint-Graal de la gastronomie.

Repas libres. Nuit à Lyon.





JOURNÉE 4

VISITE LIBRE DE LYON ET DE SA RÉGION AU GRÉ DE VOS ENVIES

Petit déjeuner à l'hôtel.

Déjeuner libre.

NOS SUGGESTIONS

(Nos suggestions ne sont données qu'à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser à la conciergerie de l'hôtel).

Découvrir la ville et son histoire sous un angle singulier et dans la détente à bord d'une croisière commentée. La croisière descend la Saône jusqu'à la Confluence et vous fait voir le visage de Lyon contemporaine.

Visiter le musée de la Confluence, édifice unique au monde par son point de vue sur la confluence et son architecture. Constituées depuis le XVIIe siècle, ses collections sont faites de curiosités infinies, issues d'érudits et d'amateurs passionnés.

Louer un bateau électrique sans permis et explorer Lyon depuis la Saône pendant une ou plusieurs heures ou même la journée entière. Les points de vue sur la ville seront exceptionnels...

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Prix base chambre double pour 1 à 3 personnes s'inscrivant ensemble : 690 euros par pers.

Prix base chambre double pour 4 à 5 personnes s'inscrivant ensemble : 640 euros par pers.

Prix base chambre double pour 6 à 7 personnes s'inscrivant ensemble : 590 euros par pers.

Supplément chambre individuelle : 250 euros

Ce programme comprend :

- les trois nuits en chambre double de catégorie Écrin, avec les petits-déjeuners ;
- le déjeuner du deuxième jour (hors boissons) ;
- l'accompagnement d'un conférencier Intermèdes le deuxième jour ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme du deuxième jour ;
- l'apéritif du deuxième jour ;
- le pass transports en commun valide 24 heures ;
- la taxe de séjour ;
- l'assistance-rapatriement.

Ce programme ne comprend pas :

- l'acheminement depuis votre domicile jusqu'à l'hôtel (*possibilité de réserver votre trajet en train aller et retour, veuillez contacter notre Service Clients pour une étude personnalisée*) ;
- les repas mentionnés « libres » ;
- les boissons ;
- les pourboires usuels au guide ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

Possibilité de réserver une ou plusieurs nuit(s) avant ou après les dates du séjour, veuillez contacter notre Service Client pour une étude personnalisée.

Hôtellerie (*classification en normes locales*)

Lyon - Hôtel de l'Abbaye 4*

Situé en plein cœur de la presqu'île de Lyon, dans le quartier d'Ainay, ce boutique-hôtel (21 chambres) occupe un ancien presbytère du XIXe siècle, dont il a conservé le charme historique tout en y apportant une touche de modernité élégante et raffinée. Son restaurant l'Artichaut vous offre une cuisine du marché évoluant au fil des saisons et proposée par le Chef, Jérémy Revel. *Nous logerons en chambre de catégorie Écrin (15 à 17m2).*

<https://hotelabbayelyon.com/chambres/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche ;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche ;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels ;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

** Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.*

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les oeuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines oeuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'oeuvres.